

Colloque du GREPEC

VIOLENCES POLICIÈRES RÉPONSES JUDICIAIRES

VENDREDI 21 NOVEMBRE

9H - 17H

LOCAL P02

MAIS
QUE FAIT
LA POLICE



INSCRIPTION



Colloque « Violences policières – Réponses judiciaires »

Le Groupe de recherche en matière pénale et criminelle (GREPEC) de l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles vous invite à un colloque consacré aux violences policières et à leur traitement judiciaire.

Cette journée sera l'occasion de présenter des questions choisies autour des violences policières, et d'examiner l'effectivité des procédures auxquelles elles peuvent donner lieu. La journée permettra d'ouvrir le dialogue entre chercheur·e-s et acteur·rices de terrain autour de ces enjeux.

Les actes du colloque seront publiés dans la collection des **Cahiers du GEPS** (éditions « Politeia »).

Cet événement s'adresse aux professionnel·les et chercheur·euses qui s'intéressent à la thématique des violences policières ainsi qu'à leur traitement judiciaire.

Accréditation OBFG : 6 points.

Colloque gratuit mais inscription obligatoire via ce lien

MATINÉE : Violences policières

Présidence : *Catherine Forget*, avocate au barreau de Bruxelles et assistante à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles.

8h30 – 9h00 : Accueil des participant-e-s.

9h00 – 9h10 : Introduction générale — *Christine Guillain*, *Diletta Tatti* et *Deborah Unger* (UCLouvain Saint-Louis Bruxelles — GREPEC).

9h10 – 9h30 : Inégalité sociales, à la source de tous les problèmes ? — *Andrea Rea*, sociologue, professeur émérite à l'ULB (GERME).

1^{ère} partie : Violences policières, de quoi parle-t-on ?

9h30 – 9h50 : Le concept de violences policières : une notion aux contours variables — *Pierre-Arnaud Perrouy*, directeur de la Ligue des droits humains.

9h50 – 10h10 : Violences policières : questions choisies — *Christine Guillain*, professeure à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, *Diletta Tatti*, chercheuse à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles et *Deborah Unger*, avocate au barreau de Bruxelles et assistante à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles.

10h10 – 10h40 : Pause-café

10h40 – 11h00 : Les contrôles aux faciès devant la Cour européenne des droits de l'homme — *Isabelle Rorive*, professeure à l'ULB (Centre Perelman et Equality Law Clinic).

11h00 – 11h20 : La diversité, un levier contre les violences policières ? — *Nawal Bensaïd*, chercheuse à l'ULB (LAMC) et *Sarah Van Praet*, chercheuse à l'INCC et enseignante à l'ULB.

2^{ème} partie : TABLE RONDE : les contrôles et arrestations

11h20 – 12h10 : Introduction: *Déborah Unger* (GREPEC).

Nordine Saïdi, intervenant psychosocial et coordinateur à Macadam, *Kris Meurant*, directeur opérationnel de l'asbl Transit, *Bachir Barrou*, chargé de projets auprès de la Fédération des Centres d'information et de documentation pour jeunes.

12h10 – 12h40 : Débat avec la salle

12h40 – 13h40 : Pause-déjeuner

APRÈS-MIDI : Le traitement judiciaire des dossiers de violences policières

Présidence : *Agathe de Brouwer*, avocate au barreau de Bruxelles et assistante à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

1^{ère} partie : Violences judiciaires, quels écueils procéduraux ?

13h40 – 14h00 : Les violences policières, symbole de la complexité du contrôle du fonctionnement des services de police. L'approche de l'Inspection générale de la police fédérale et de la police locale — *Frédéric Dauphin*, Commissaire divisionnaire. Membres de l'AIG depuis septembre 2021. Directeur du département audit et inspection.

14h00 – 14h20 : Le protocole d'Istanbul et la nécessité d'une procédure effective — *Stéphanie Daoust*, substitut du procureur du Roi au parquet de Bruxelles et assistante à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles (GREPEC)

14h20 – 14h40 : Le droit de la preuve en matière de violences policières : état des lieux et enjeux — *Harold Sax*, avocat au barreau de Bruxelles et assistant à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles et *Floriane Delplancke*, avocate au barreau de Bruxelles.

14h40 – 15h00 : Quels choix procéduraux pour garantir le respect des articles 2, 3 et 14 de la CEDH ? *Joke Callewaert* et *Selma Benkhelifa*, avocates au barreau de Bruxelles (Progress Lawyers Network).

2^{ème} partie : TABLE RONDE : procédures judiciaires et de contrôle

15h00 – 15h50 : Introduction : *Delphine Paci*, avocate au barreau de Bruxelles et administratrice à avocats.be.

Antonio Caci, vice-président du Comité P, *Julien Moinil*, procureur du Roi à Bruxelles et assistant à l'ULB, *Sabrina Noël*, conseillère à la Cour d'appel de Mons.

15h50 – 16h20 : Débat avec la salle

16h20 – 16h40 : En guise de conclusion : une perspective philosophique — *Sophie Klimis*, professeure ordinaire de philosophie à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles (CRHiDI, SIEJ).